

## DOSSIER INSCRIPTION

Le salon Eurosatory est le plus grand salon international dédié à la défense et à la sécurité terrestres et aéroterrestres.

Organisé tous les deux ans, Eurosatory présente la gamme la plus complète de produits Défense et Sécurité.

Depuis plusieurs sessions Eurosatory propose également une offre de matériels de sécurité civile avec la présence de pôles dédiés à la protection des personnes et des infrastructures. Du fait de la dualité des technologies utilisées, Eurosatory s'étend au vaste domaine de la sécurité.



**Implantation définitive  
du Pavillon Safe-Optitec!**

Pour l'édition 2020, les pôles de compétitivités SAFE et OPITEC, avec le soutien de la Région Sud, accompagneront les entreprises régionales pour les aider à

- Accéder à tous les marchés mondiaux et rencontrer les acteurs des domaines Défense et Sécurité terrestres et aéroterrestres
- Lancer vos produits et renforcer votre notoriété en exposant sur le Pavillon mutualisé interpole de 114m<sup>2</sup>

Véhicules terrestres de tous types • Hélicoptères – systèmes aéroterrestres • Armes, tourelles et systèmes d'armes • Systèmes de transmission et de communication • Moyens de participation à la sécurité intérieure et au maintien de la paix • Antiterrorisme, lutte anti IED, NRBCe • Equipements individuels et de protection • Protection des infrastructures et aménagement du terrain • Sécurité des populations et assistance d'urgence • Entraînement et simulation • Electronique – informatique opérationnelle – Cyber sécurité • Optiques – optronique • Services et soutien industriel et technique • Mesures, tests et centres d'essais

## Chiffres clés 2018

**81 329,92 m<sup>2</sup>**  
Surface d'exposition  
intérieure et extérieure nette

**98 721**  
Fréquentation totale  
(exposants, visiteurs,  
presse, organisateurs)

**1 802**  
exposants **+14,7%**  
de 63 pays  
65,9 % d'internationaux

**57 056**  
visiteurs  
de 153 pays  
dont 50,1% d'étrangers

**696**  
journalistes

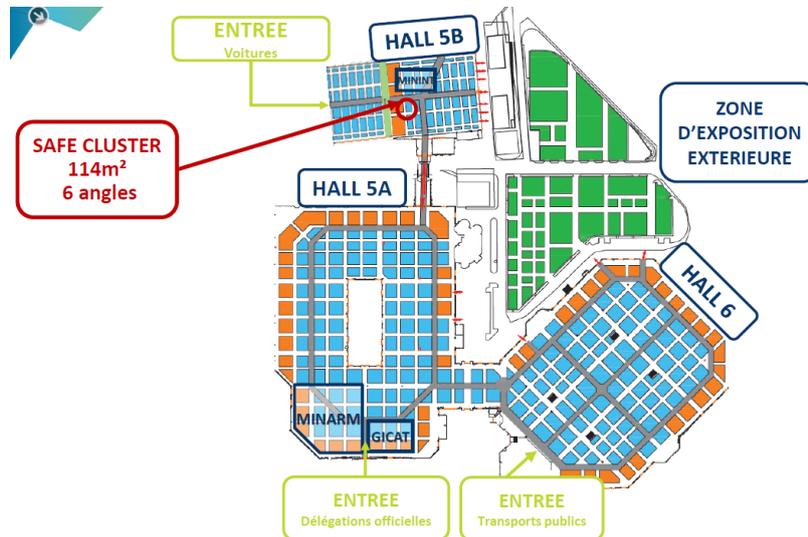
**227**  
Délégations  
officielles  
de 94 pays  
et 4 organisations

Contacts :  
Pôle SAFE  
Christine Ando  
[christine.ando@safeccluster.com](mailto:christine.ando@safeccluster.com)  
06 35 17 18 54

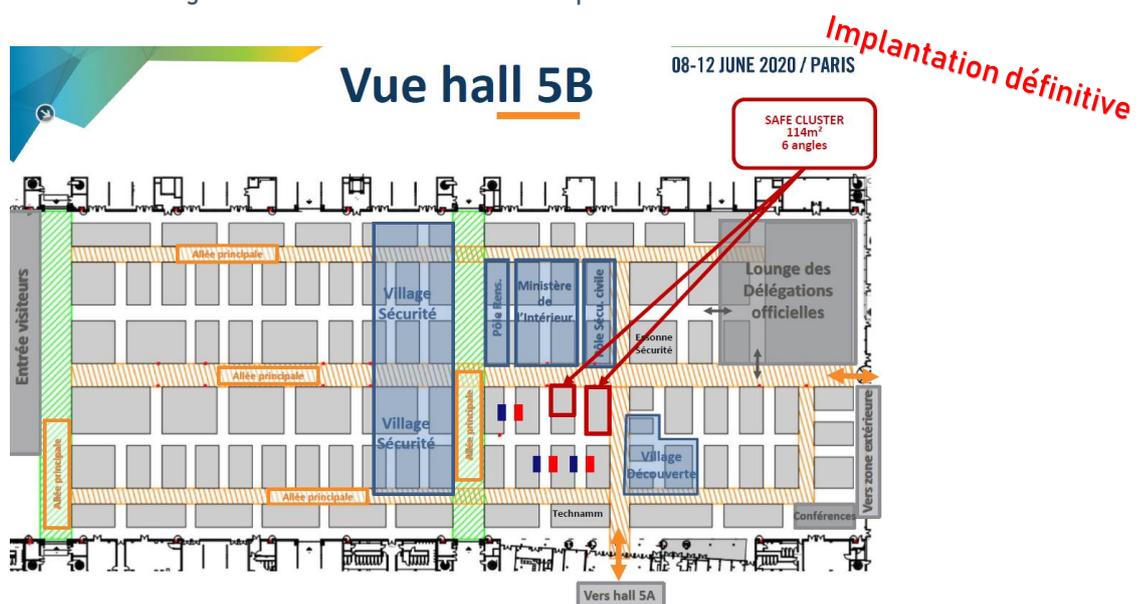
Pôle OPTITEC  
Regina Zainetdinova  
[regina.zainetdinova@pole-optitec.com](mailto:regina.zainetdinova@pole-optitec.com)  
07 86 44 38 31

## OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

## PLAN GENERAL DU SALON



- Positionnement de l'entrée du salon revu : l'entrée du hall 5B accueillera tout le flux des visiteurs entrant en voiture. Le Pavillon Safe / Optitec se situe sur cette allée principale.
- Le Pavillon Safe / Optitec est situé en face du Ministère de l'Intérieur, et sur l'allée qui mène vers le hall 5A.
- Le lounge des délégations officielles sera toujours dans le hall 5B et devrait être agrandi pour permettre aux industriels de louer des tables à manger pour y accueillir leurs invités.
- Le hall 5B accueillera aussi le village sécurité, qui sera une zone « tampon » entre l'entrée et le MININT qui visera à mettre en perspective un certain nombre de matériels dans une ville fictive, avec des scénarios pendant toute la durée du salon. Les thématiques aborderont la vidéosurveillance, le barriérage, l'arrêt automatique de véhicules, etc. et le matériel présenté sur le village sécurité reflétera ces thématiques.



## CONTENU DU PACK

STAND CLEF EN MAIN INDIVIDUALISÉ  
& FORFAIT DE PARTICIPATION

## Personnalisation du stand avec nom et logo

Equipements en fonction de la taille du stand (6, 9, 12, 15 m<sup>2</sup>...) :

- Banque accueil
- Tabouret haut
- Table et chaises
- Porte document
- Corbeille à papier

## Forfait de participation

- 2 badges « Exposants »
- 1 invitation à la soirée officielle des exposants
- Des badges visiteurs sociétés illimités
- Espace exposant en ligne
- Présence de votre société dans le Catalogue multi-support (papier, site internet du salon)
- Un exemplaire du catalogue officiel du salon

PROMOTION ET VALORISATION  
DE VOTRE PRESENCE

1. **Visibilité accrue sur un Pavillon de 114 m<sup>2</sup>**
2. **Gestion d'accueil de délégations étrangères** sur votre stand (*sous réserve de disponibilité des dites-délégations*)
3. **Outils de communication** (*catalogue Exposants du Pavillon, goodies, vidéos sur demande, diffusion de vos films de promotion sur l'écran d'accueil*)
4. **Visibilité de votre présence sur l'ensemble de nos moyens et supports de communication** (*Site internet, réseaux sociaux...*)
5. **Accès à l'espace Accueil** du Pavillon, équipé d'un écran et consommables (café, soft...)
6. **Un petit déjeuner** chaque matin
7. **Un cocktail sur le pavillon** (date TBC)



Présence de nos Responsables de Programme durant le Salon pour vous accompagner dans la réussite et la concrétisation de vos échanges

## TARIFS

## STAND

- Stand de 6m<sup>2</sup> ..... 5 200 € HT
- Stand de 9m<sup>2</sup> ..... 7 700 € HT
- Stand de 12m<sup>2</sup> ..... 10 300 € HT
- Stand de 15m<sup>2</sup> ..... 12 800 € HT

## OPTION

- Angle ..... 300 € HT

## BON D'ENGAGEMENT A RENVOYER A VOTRE REFERENT

ENTREPRISE : .....

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

CONTACT EXPOSANT PRINCIPAL : Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Adresse électronique : .....

SECOND CONTACT EXPOSANT : Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Adresse électronique : .....

Adhérent de SAFE Cluster

Adhérent OPTITEC

Adhérent des 2 pôles

	Pack	TOTAL € HT	TVA 20%	TOTAL € TTC
<input type="checkbox"/>	6m <sup>2</sup>	5 200 € HT	1 040 €	6 240 € TTC
<input type="checkbox"/>	9m <sup>2</sup>	7 700 € HT	1 540 €	9 240 € TTC
<input type="checkbox"/>	12m <sup>2</sup>	10 300 € HT	2 060 €	12 360 € TTC
<input type="checkbox"/>	15m <sup>2</sup>	12 800 € HT	2 060 €	14 860 € TTC

<input type="checkbox"/>	Option angle	300 € HT	60 €	360 € TTC
--------------------------	--------------	----------	------	-----------

*\* Attention, 6 angles disponibles. Ils seront attribués en fonction de la date d'arrivée de la réservation du stand*

*Le présent bon d'engagement est soumis à la validation de l'aide régionale demandée par les pôles SAFE et OPTITEC dans le cadre d'une action collective.*

*Paiement sous 30 jours à réception de facture.*

*La facture relative à la prestation sélectionnée ci-dessus sera émise par le pôle auquel l'entreprise est membre. Si l'entreprise est membre des 2 pôles, le montant total sera facturé à 50% par chacun.*

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales page 5 et m'engage à les respecter sans réserve, ainsi que mon obligation de compléter le questionnaire de satisfaction et d'impact qui me seront adressés par les pôles organisateurs. J'atteste sur l'honneur avoir souscrit une police d'assurance qui couvre tous les risques liés à ma participation au Salon EUROSATORY 2020 et en particulier ma responsabilité civile.

Bon pour engagement de participation

Date, cachet et signature autorisée de l'entreprise

## Conditions générales

### Annexe 1 Inscription

L'inscription ne sera considérée définitive qu'à réception du paiement, à réception de la (des) facture(s) du(des) pôle(s) au(x)quel(s) est membre l'entreprise.

### Annexe 2 Conditions de paiement

La somme liée à l'occupation, de par l'Exposant, est fixée dans le cadre du bon d'engagement.

Par cette inscription, l'Exposant s'engage à payer l'intégralité du montant des prestations et options fournies. Le règlement devra être acquitté à réception de la facture.

À défaut de règlement à réception de facture, les pôles SAFE et OPTITEC pourront considérer, sans mise en demeure préalable, l'inscription comme résiliée de plein droit et reprendre la libre disposition des emplacements à effet immédiat.

### Annexe 3 Résiliation en cas d'annulation du réservataire

Il est convenu qu'en cas d'annulation du fait de l'Exposant, le Contrat sera résilié. L'Exposant devra transmettre la demande de résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception, accompagnée des pièces justificatives.

Le pôle organisateur aura droit au versement d'une indemnité dans les conditions définies comme suit :  
50% du montant total TTC de la commande est dû en cas de résiliation notifiée avant le 31 janvier 2020.

En cas de résiliation notifiée à compter du 1<sup>er</sup> février 2020, la totalité du montant total TTC de la commande reste acquise au pôle organisateur en raison des frais déjà engagés et même en cas de relocation de l'emplacement par le pôle postérieurement à la résiliation. L'Organisateur se réserve le droit de réclamer et/ou facturer l'entreprise les frais de résiliation tels qu'ils sont définis dans le paragraphe ci-dessus.

### Annexe 4 Cession des droits

Le réservataire ne peut céder à un tiers les droits qu'il tient de la réservation.

### Annexe 5 Emplacement

Le fait de signer un bon d'engagement entraîne l'obligation d'occuper l'emplacement attribué et ce jusqu'à la clôture du salon.

L'exposant est responsable des dommages causés par ses installations et matériels et doit supporter les dépenses des travaux de réfection et le cas échéant l'indemnisation liée à cette réfection.

L'exposant doit enlever les éléments lui appartenant se trouvant dans l'emplacement alloué et ce après la clôture du salon et au plus tard le 12 juin 2020 au soir date de la clôture du salon.

Les pôles SAFE et OPTITEC déclinent toute responsabilité au sujet des objets et matériels laissés en place au-delà du délai fixé ci-dessus et aura la possibilité de faire débarrasser le stand ou l'emplacement d'office aux frais, risques et périls de l'Exposant, et ce sans préavis.

### Annexe 6 Communication

L'exposant autorise les pôles SAFE et OPTITEC à utiliser toutes prises de vue représentant son stand (y compris ses marques, logos et produits), effectuées au cours du salon, pour sa propre promotion exclusivement et ce quel qu'en soit le support (informatique ou non).

### Annexe 7 Assurance

Il appartient aux exposants de souscrire, ou d'appliquer, toute assurance de biens et de responsabilités qu'ils estiment nécessaires en raison des risques encourus à l'occasion de leur participation au salon, et notamment pour couvrir le risque de vol et d'accident.

L'Exposant justifiera de la souscription de cette assurance lors de la prise de possession du stand mis à sa disposition ou à première demande des pôles SAFE et OPTITEC.

Les pôles SAFE et OPTITEC déclinent toute responsabilité au sujet des pertes, des avaries et tout autre dommage quelconque pouvant survenir aux objets et matériels d'exposition pour quelque cause que ce soit.